

## Gerance saisonniere dans un camping

## Par FLO, le 12/05/2011 à 13:05

Bonjour,j'ai pris une gerance saisonniere d'un snack bar dans un camping, en passant par une agence,celle ci m'a annoncé avoir vu les bilans et le chiffre d'affaire, j' ai payé 5000 euros HTde frais d'agence et 21000 euros de gerance pour un chiffre d'affaire declaré de 100000 euros,or en mettant les caisses a jour, le chiffre d'affaire est de 70000 euros. Ai je un recours?

## Par edith1034, le 12/05/2011 à 16:46

il y a certainement 30 000 euros de black

possible

gardez une trace des caisses car vous avez droit à une diminution des frais de gérance d'autant

pour tout savoir sur la location gérance

http://www.fbls.net/locationgeranceinfo.htm